

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU CADRE DE VIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

et

A R R E T E  
-----

MINISTERE DE LA CULTURE ET  
DE LA COMMUNICATION

COPIE POUR INFORMATION ET EXECUTION Le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie,  
A M. G. ALLY et  
DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES Le Ministre de la Culture et de la Communication,

BUREAU REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES  
= G. AGUE 1979

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, modifiée et complétée par les lois des 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1953 et le décret du 13 mars 1924 déterminant les conditions d'application de ladite loi,

VU le décret n° 78.533 du 12 avril 1978 relatif aux attributions du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie,

VU le décret n° 78.1013 du 13 octobre 1978 portant création d'une Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication,

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 20 mars 1979

VU la délibération du 9 février 1979 du Conseil Municipal de la commune de BEAULIEU (Hérault), propriétaire, portant adhésion au classement,

A R R E T E N T  
-----

Est classée parmi les Monuments Historiques, en totalité, (à l'exclusion du bâtiment moderne), la chapelle Notre-Dame de la Pitié à BEAULIEU (Hérault), figurant au cadastre section A, sous le n°78 d'une contenance de 2 ares 26 centiares et appartenant à la commune

Le Conservateur,  
Par Délégation  
Le Fondé de Pouvoir

Le 2 - Le présent arrêté sera publié au Bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Le 3 - Il sera notifié au Préfet du département et au Maire de la commune propriétaire qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le - 8 JUIN 1979

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur de l'Urbanisme  
et des Paysages  
Jean-Eudes ROULLIER

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Patrimoine  
Christian PATTYN

Pour Ampliation,  
L'Attaché d'Administration  
chargé de la protection  
des Monuments Historiques

Signé: R. COMBE

Commune de BEAULIEU n° 161  
Dépôt n° 9550-  
Publié le 29 JUN 1979  
N° 2115  
TOTAL 2000  
2000

Département :  
HERAULT

Commune :  
BEAULIEU

Section : AC  
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 21/05/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Montpellier  
Centre administratif CHAPTAL BP 70001  
34953  
34953 MONTPELLIER CEDEX 02  
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

